

COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le mardi 10 décembre 2019, à 9 h 30 **Lieu :** Salle no. 1 du conseil d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est, sous-sol

Étaient présents : Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentants du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM)
Représentants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentant de l'organisme L'Anonyme
(16 personnes) Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentant de la Division des communications de l'arrondissement (Communications)

Distribué à : Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants : 17 - Dégagement des feux sonores près des résidences pour personnes âgées 18 - Boulevard Pie-IX entre les rues Ontario et de Rouen	
2 – Lecture et approbation des comptes rendu des séances du 13 août et 12 novembre 2019	Ce point est retiré de l'ordre du jour puisque des correctifs seront apportés aux deux comptes rendus.	
3 – Suivi de la dernière séance	Points 4 et 5 : Les demandes pour les feux de circulation à l'intersection du boulevard de l'Assomption et de la rue Sherbrooke ainsi qu'à l'intersection Honoré-Beaugrand et Souigny sont en cours. Point 6 : La signalisation sera installée cette semaine pour le feu à l'intersection des rues Notre-Dame et de Cadillac. Suivi sur les feux de circulation de la rue Sherbrooke : La ville-centre a décliné l'invitation, mais a répondu à l'arrondissement que les feux piétons de la rue Sherbrooke seront ajustés. La demande d'ajout d'un feu de circulation près de la rue Du Trianon a été refusée compte tenu de sa proximité avec les feux de circulation existants.	

4 – Intersection Arcand / Sherbrooke	<p>La DÉT explique que les accidents répertoriés à l'intersection des rues Arcand et Sherbrooke impliquent principalement des citoyens qui traversent le mail de la rue Sherbrooke.</p> <p>La DÉT présente plusieurs options afin d'interdire certaines manœuvres de virage à l'intersection pour sécuriser les déplacements. Le comité souhaite retenir les deux options suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Interdire en tout temps le virage à gauche sur la rue Arcand (direction sud) à partir de la rue Sherbrooke (direction ouest);2. Obligation de virage à droite sur Sherbrooke à partir de la rue Arcand (direction nord et sud). <p>Des discussions s'engagent à propos des virages en U qui seront engendrés par ces changements. Le SPVM préconise l'option d'ajouter des panneaux plutôt qu'une fermeture complète du mail.</p> <p>Le BÉA exprime une réserve au sujet des virages en U.</p> <p>Une révision de la décision sera effectuée dans 6 mois.</p>	<p>Suivi :</p> <p>La DÉT procédera à l'implantation des trois panneaux pour sécuriser l'intersection.</p> <p>La DÉT étudiera de nouveau cette intersection dans 6 mois.</p>
5 – Brigadiers scolaires et liste des demandes des écoles	<p>La DÉT présente la carte des brigadiers scolaires de la CSDM. Le BÉA souhaite que cette carte soit envoyée aux membres du comité et mentionne que l'objectif est d'évaluer les besoins sur le territoire de l'arrondissement.</p> <p>La CSDM mentionne quelques demandes ponctuelles et il est convenu qu'elle enverra la liste des demandes à la DÉT qui comparera cette dernière avec les 22 réponses suite au sondage de juin dernier.</p> <p>La CSDM rappelle la demande de réduire la vitesse à 30 km/h sur le boulevard Pie-IX. La DÉT explique que la géométrie du boulevard Pie-IX ne permet actuellement pas la réduction de la vitesse à 30 km/h et que cela générerait des problèmes de sécurité.</p> <p>Le SPVM souhaiterait connaître les demandes de brigadiers de la CSDM. Cette dernière communiquera l'information au SPVM.</p> <p>L'Anonyme rappelle la présence des trottibus pour le plan de sécurisation.</p>	<p>Suivi :</p> <p>La DÉT enverra la carte des brigadiers aux membres du comité.</p> <p>La DÉT comparera la liste des demandes de la CSDM avec les réponses du sondage de juin 2019.</p> <p>La DÉT inclura les trottibus sur la carte des mesures d'apaisement.</p>
6 – Sécurisation de l'école Saint-Fabien	<p>Un sens unique vers le sud sur Louis-Veuillot avait été discuté. Par contre, il n'y a qu'une soixantaine de véhicules par jour qui l'empruntent vers le nord ce qui ne changera pas la problématique. D'autres solutions sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">- déplacer le circuit d'autobus sur la rue de Jumonville pour permettre l'implantation de dos d'âne sur la rue Turenne afin d'apaiser la circulation. Le SPVM approuve cette option.- Possibilité de mettre un passage piéton à l'intersection de Louis-Veuillot et de Turenne à la condition de la présence d'un brigadier scolaire.	<p>Suivi :</p> <p>Le BÉA informera l'annexe de l'école Saint-Fabien</p>
7 – Demande de déplacer la traverse piétonne de l'école Boucher-De La Bruère (DDS 19-321120)	<p>L'école Boucher-De La Bruère demande de déplacer la traverse présente sur la rue de Saint-Just sur la rue Lepailleur. La DÉT rappelle qu'une traverse piétonne ne doit pas être située à moins de 100 mètres de toute signalisation. Cette demande pourrait être acceptée sous condition de l'ajout d'un brigadier scolaire.</p> <p>Le SPVM demande qu'un arrêt soit installé sur la rue La Fontaine à l'intersection de la rue Lepailleur. La DÉT rappelle les</p>	<p>Suivi : Cette demande sera soumise à l'ingénieur de la DÉT et un retour sera fait en février.</p>

	<p>normes de 250 mètres entre un panneau d'arrêt et un feu de circulation.</p> <p>Le comité est d'avis que cette demande devra faire l'objet d'une étude plus approfondie.</p>	
<p>8 – Affichage d'interdiction de stationner et des débarcadères autour des écoles</p>	<p>L'Anonyme mentionne que le SPVM est intervenu auprès des parents qui se stationnent en double pour déposer leurs enfants à l'école La Vérendrye. Un débarcadère est présent sur la rue De Teck, mais il n'y a aucun débarcadère près de l'entrée la plus utilisée du côté de la cours d'école située sur la rue Mousseau.</p> <p>Le BÉA rappelle qu'il s'agit d'une école internationale avec une clientèle qui se déplace de plus loin pour se rendre à l'école.</p> <p>L'Anonyme mentionne que plusieurs écoles vivent la même problématique. Le BÉA dit que le véritable problème est le nombre de véhicule utilisés comme transport des élèves.</p> <p>Le comité souhaite remplacer l'interdiction de stationnement sur la rue Mousseau par un débarcadère 15 minutes.</p>	<p>Suivi : Modifier le panneau sur la rue Mousseau pour installer un débarcadère 15 minutes.</p>
<p>9 – Demande de la STM de réinstaurer l'arrêt du circuit 28 direction sud sur Honoré-Beaugrand à l'intersection Roux.</p>	<p>La STM demande à l'arrondissement de réinstaurer l'arrêt d'autobus qui avait été retiré par l'ancienne administration à la suite d'une plainte de citoyen. Le BÉA rappelle qu'un grand nombre de personnes piétinaient le terrain de la citoyenne et que cet arrêt accueillait quotidiennement 230 personnes.</p> <p>Le comité souhaiterait entendre les justifications de la STM avant d'accepter</p>	<p>Suivi : La DÉT invitera la STM à venir justifier leur demande au comité.</p>
<p>10 – Dépassement sur les trottoirs sur Honoré-Beaugrand (CA-2019-0071)</p>	<p>La DÉT mentionne que les accidents répertoriés à l'intersection des rues Honoré-Beaugrand et Hochelaga impliquent principalement des piétons (¼) et les virages à gauche vers l'ouest sur Hochelaga (¼) en provenance de la rue Honoré-Beaugrand (direction nord).</p> <p>Le comité souhaite modifier le feu de circulation afin de permettre un virage protégé en direction ouest sur Hochelaga.</p>	<p>Suivi : La DÉT demandera à la ville-centre un virage protégé sur Hochelaga direction ouest à partir de la rue Honoré-Beaugrand.</p>
<p>11 – Fermeture de l'accès nord-ouest de la ruelle entre les rues Baldwin, Sainte-Claire, Pierre-Tétreault et Pierre-De Coubertin (DDS 19-327572)</p>	<p>La DÉT mentionne avoir reçu une demande pour fermer l'accès nord-ouest de la ruelle. Le comité est d'accord pour procéder à la fermeture.</p>	<p>Suivi : La DÉT procédera à la fermeture de l'accès nord-ouest de la ruelle.</p>
<p>12 – Fermeture d'accès de la ruelle entre les rues Baldwin, Hochelaga, Pierre-Tétreault et Souigny (DDS 19-263672)</p>	<p>La DÉT mentionne avoir reçu une demande pour sécuriser les accès à la ruelle. Il est proposé de fermer l'entrée sud-ouest donnant sur la rue Baldwin.</p>	<p>Suivi : La DÉT procédera à la fermeture de l'accès sud-ouest de la ruelle.</p>
<p>13 – Fermeture d'accès à la ruelle entre les rues Chauveau, Cadillac, de Marseille et Bossuet</p>	<p>La DÉT a reçu la demande de fermer l'accès de la ruelle verte pour sécuriser les enfants qui y jouent. La DÉT fera un retour au comité avec une proposition.</p>	<p>Suivi : DÉT fera une proposition de fermeture au comité.</p>
<p>14 – Demande de mise en sens unique rue Contrecoeur entre Notre-Dame et Dubuisson (DDS 19-213168)</p>	<p>La DÉT mentionne qu'une mise à jour de l'étude de circulation du promoteur du site de l'ancienne cour de voirie Honoré-Beaugrand est à venir et propose d'effectuer une étude du secteur en entier par la suite.</p>	<p>Suivi : La DÉT attendra l'étude et effectuera une étude du secteur. Ce point sera remis en mars.</p>

15 – Demande de mise en sens unique de la rue Monsabré entre Sherbrooke et Jumonville (DDS 19-305432)	La DÉT explique qu'un citoyen demande la mise à sens unique vers le nord de la rue Monsabré pour éviter l'achalandage de la rue Dickson. La DÉT est d'avis que cette demande accentuerait les vitesses puisque la largeur de la rue se verrait doublée. Le comité est d'avis de refuser cette demande et préconise des mesures d'apaisement à la circulation plutôt qu'une mise à sens unique.	Suivi : La DÉT ajoutera ce tronçon à la liste des dos d'âne
16 – Traverse piétonne rue Haig au nord de la rue Ontario	La DÉT mentionne qu'une traverse piétonne est apparue suite aux travaux de réfection de la rue Haig à l'été 2019 et ne semble pas avoir été implantée par la Ville de Montréal. La traverse a été effacée la semaine dernière puisqu'elle arrivait directement dans l'entrée charretière et n'était pas sécuritaire. La DÉT propose d'implanter une traverse piétonne au bon endroit, soit adjacente à l'entrée charretière. Une conversation s'entame sur l'emplacement idéal. Le BÉA demande des panneaux supplémentaires de pré-signal afin d'avertir les automobilistes qui arrivent vers le sud sous le viaduc de la présence d'une traverse.	Suivi : La DÉT demandera l'implantation officielle de la traverse piétonne avec l'ajout de panneaux de présignal
17 – AJOUT : Dégagement des feux sonores près des résidences pour personnes âgées en période hivernale	Le Comité d'accessibilité universelle demande le dégager des feux sonores près des résidences pour personnes âgées lors des opérations hivernales. L'Anonyme explique que cette demande est récurrente puisque les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas accéder aux feux de signalisation s'ils ne sont pas déneigés. Le BÉA souhaite mettre l'emphase près des résidences pour personnes âgées mais également aux abords des stations de métro. La DÉT explique la difficulté d'exécuter le déneigement près du mobilier avec la machinerie lourde utilisée, mais enverra une demande à la Division de la voirie à cet effet.	Suivi : La DÉT demandera au comité Accessibilité universelle une liste des emplacements prioritaires et enverra une demande de sensibilisation à la Division de la voirie
18 – AJOUT : Boulevard Pie-IX, entre les rues Ontario et de Rouen	Le SPVM revient avec la problématique de sécurité sur le boulevard Pie-IX. Un arrêt d'autobus a par le passé été déplacé et des panneaux d'interdiction de traverse ont également installés pour sécuriser les traversées du boulevard à mi-tronçon. Le SPVM mentionne effectuer des opérations de surveillance policière régulièrement et une opération nommée <i>Troque ton ticket</i> a également eu lieu en 2019. Il s'agit d'une rue de transit pour les camions et le feu de circulation situé à l'intersection de la rue Ontario se trouve à proximité. Le SPVM souhaite un aménagement pour interdire complètement les traverses illégales. La DÉT analysera la situation de nouveau et fera un retour au comité.	Suivi : La DÉT analysera de nouveau les possibilités et fera un retour au comité.

Prochaine séance le 11 février à 9 h 30